

AGRICULTEURS FRAGILISÉS / Le comité pour la « Prévention du mal-être en agriculture » veut communiquer davantage sur son action pour plus d'efficacité.

Mieux prévenir et détecter les souffrances

Un plan d'action va être développé au cours des prochains mois pour améliorer la prévention, la détection et la prise en charge des agriculteurs en situation de mal-être.

La question du mal-être en agriculture est aujourd'hui un fait de société pris à bras le corps par les acteurs du monde agricole et les pouvoirs publics. Le mal-être résulte souvent d'une accumulation de difficultés qui peuvent être de santé, économiques, personnelles, familiales auxquelles le monde agricole ajoute ses spécificités : aléas climatiques, charge

de travail, revenus faibles et instables, isolement, obligations familiales, poids de l'héritage, agribashing, lourdeurs administratives ...

Une mise en place en 2022

S'appuyant sur une circulaire interministérielle de novembre 2021, la mise en place du comité plénier dans le Gers et le lancement des travaux ont été initiés le 14 octobre 2022.

Pour gagner en efficacité, le comité s'était donné pour mission d'élaborer un diagnostic partagé, garantissant la mobilisation de tous les acteurs. La MSA

est en charge de piloter ce volet opérationnel aux côtés des partenaires dans le cadre d'un comité technique.

Les travaux réalisés en 2023 ont été présentés lors de ce comité plénier, réuni une seconde fois par le Président de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade. Étaient présents le préfet Laurent Carrié, les représentants des administrations et l'ensemble des acteurs du monde agricole, la MSA bien sûr, mais aussi le syndicalisme, la coopération, les banques, les associations œuvrant techniquement ou socialement aux côtés des agriculteurs.

Faire « encore mieux ensemble »

Les résultats du diagnostic mettent en évidence que de nombreux dispositifs départementaux prenant en charge les agriculteurs ou les salariés agricoles en situation de mal-être existent mais qu'ils sont insuffisamment connus et coordonnés.

De plus, encore beaucoup trop de situations sont détectées tardivement, engendrant des prises en charge complexes et



difficilement solutionnables. La fracture numérique, c'est-à-dire les inégalités dans l'accès et l'utilisation aux technologies de l'information et de la communication, impacte les agriculteurs.

En effet, un certain nombre d'entre eux n'accèdent pas à leurs droits, certaines démarches administratives ne sont pas réalisées. Le diagnostic conforte également cette volonté marquée de faire « encore mieux ensemble » sur le sujet du mal-être entre tous les acteurs du monde agricole.

Des perspectives

Sur 2024, des groupes de travail vont être constitués, répondant aux éléments du

diagnostic et déployant le plan d'action. Ils permettront de réfléchir et de mettre en place des actions autour de la prévention, de la détection, du signalement et de la prise en charge des agriculteurs et des salariés agricoles en situation de mal-être.

Le plan d'action veut notamment sensibiliser le maximum d'intervenants sur les exploitations, qu'ils soient voisins, techniciens agricoles, livreurs, salariés ou représentants agricoles, grâce au renforcement du réseau de sentinelles.

Il veut aussi, pour une prise en charge mieux coordonnée, réfléchir sur la création d'un outil opérationnel de suivi de l'accompagnement.